

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Fin mars, le Président du Groupement des Anciens du CERN (le GAC), Gordon Munday, nous a adressé une lettre sympathique. Nous le remercions et nous la reproduisons ci-dessous. C'est l'urgence des problèmes d'actualité qui nous a empêché de la publier plus tôt. Cette lettre est un signe des excellentes relations qui existent entre le GAC et l'Association du Personnel, relations que nous voulons encore développer les uns et les autres.

Monsieur le Président
Association du Personnel
CERN
1211 - GENEVE 23

Genève le 31 mars 1993

Cher Monsieur le Président,

Le comité du GAC a été tenu au courant des actions que l'Association du personnel du CERN a entreprises et entend entreprendre pour défendre l'avenir du CERN.

Les pensionnés du CERN ont voué une grande partie, pour certains, la quasi totalité de leur vie professionnelle à la construction et à l'épanouissement de ce laboratoire. Ils sont profondément attachés au CERN, se réjouissent de ses succès et s'inquiètent de ce qui pourrait menacer son avenir. Ils sont solidaires avec ceux qui se battent pour sa défense. C'est la raison pour laquelle le Comité du GAC désire vous féliciter, ainsi que le Comité Exécutif et le Conseil du Personnel, pour l'action entreprise en faveur du maintien d'un personnel motivé et de moyens financiers suffisants pour accomplir les nouveaux programmes de construction et de recherche. Nous vous sommes également reconnaissants d'avoir rendu cette Association, déjà largement reconnue par la collectivité, efficace dans la défense des intérêts du personnel.

En ce qui concerne les pensionnés, l'Association du Personnel leur a toujours réservé une aide et un soutien démontrant que le départ à la retraite ne coupe pas les liens établis durant toutes ces années de travail au service des mêmes buts. Vous avez témoigné à plusieurs reprises votre souci du bien-être des pensionnés et avez fait de leur défense un des objectifs prioritaires de votre Association. Vous avez énergiquement défendu le pouvoir d'achat des bénéficiaires de la caisse de pension, leur protection sociale, et plus particulièrement les conditions de pleine mutualité à la caisse maladie ainsi qu'une garantie de prestations en cas de dissolution de l'Organisation. Le Comité du GAC ne peut qu'approuver avec enthousiasme ces actions et me charge de vous exprimer sa reconnaissance et son soutien.

C'est enfin pour nous l'occasion de remercier le Conseil du Personnel de sa prise de position du mois de décembre dernier en faveur de la pleine indexation des pensions de l'année 1993. Cette action est d'autant plus louable que l'adaptation correspondante des salaires n'a pas pu être réalisée.

Au nom du Comité du GAC, j'exprime le voeu que l'action de l'Association rencontre l'appréciation qu'elle mérite auprès de tous les pensionnés et du personnel titulaire.

En réitérant nos remerciements, je vous prie d'agréer. Cher Monsieur le Président mes salutations les plus cordiales.

Gordon Munday
Président du GAC